MON DROIT À LA JUSTICE

1. Planification

Survol

Cette activité sollicite les élèves aux connaissances sur le droit à la justice et ses conséquences lorsque ce droit n'est pas respecté.

Mots clés

Conscientisation - Pauvreté - bidonville –Dignité humaine – droit à la justice

Niveaux scolaires visés

Premier cycle du secondaire
Deuxième cycle du secondaire

Matériel

- Une grande feuille de papier, ou tableau-papier ou tableau
- Marqueurs ou craies

Durée de l'activité : 60 minutes

Nombre de participants : 15-21 élèves

Intentions éducatives

- Réfléchir au manque d'opportunités pour les démunis et aux difficultés qu'ils rencontrent face à la justice
- Prendre conscience du rôle de la justice dans la sa propre vie

2. Préparation

Partir des préconceptions des élèves.

- Pour eux, la justice, ça signifie quoi ?
- Connaissent-ils des cas où une personne a dû avoir recours à la justice. Si oui, expliquez le cas.
- Que se serait-il passé si cette personne n'avait pas eu recours à la justice ?
- Que pense-t-il du système judiciaire belge ? Comment fonctionne-t-il ?
- En Belgique, la justice est-elle la même pour tous ?
- Ont-ils l'impression d'être protégé par leur gouvernement.
- Ont-ils l'impression de pouvoir s'exprimer librement
- Connaissent-ils des pays où les habitants n'ont pas accès à la justice ?

3. Réalisation

Imaginez un monde où la justice n'existerait pas. Comme serait-il ? Basez vous sur un acte que vous considérez comme contraire aux droits humains et expliquez les conséquences du manque de justice. Écrivez une histoire racontant la vie d'un personnage dont ses droits ont été bafoués. Quelles conséquences ce manque de prise en charge aura sur sa vie ?
Vous pouvez également faire une BD ou des dessins représentant ce monde. Enviez-les ensuite à l'adresse suivante : llhoir@aibf.b